

SAINT JULIEN DE CIVRY

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 20 JANVIER 2023 A 20H30

A 20h00, présentation des vœux de la municipalité aux agents communaux

Le Conseil Municipal s'est réuni à 20h30 sous la présidence de M. ROUX Didier, Maire.

Présents : Valérie AUPECLE - Serge BERTILLOT – Delphine DUCERF -- Didier FENEON - Patrice MAILLY - Magali MATHIEU - Valérie PILLOUX - Didier ROUX – Joëlle SAMPAIX

Procurations : Armand BRIGAUD à Valérie PILLOUX - Jean-Marc DURY à Didier ROUX

Absents :

Secrétaire de séance : Magali Mathieu

Date de convocation : Lundi 17 janvier 2023

Date affichage : Lundi 17 janvier 2023

Monsieur le Maire demande si les conseillers municipaux ont pris connaissance du Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du jeudi 15 décembre 2022, pas de remarque.
Adopté à l'unanimité.

Ajout d'une délibération : Subvention ponctuelle demandée par l'association de la cantine : CASBA

Délibérations :

1/ Contrat de travail pour l'entretien des bâtiments communaux :

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal, qu'en raison des besoins de la collectivité pour assurer l'entretien des locaux des bâtiments communaux, un emploi permanent à temps non complet a été créé en janvier 2022.

Monsieur le Maire propose de continuer cet emploi permanent d'Adjoint Technique 2ème classe non titulaire, à temps non complet à raison de 10.05 h /35^{ème} du 1^{er} février 2023 au 31 janvier 2024.

Un contrat à durée déterminée sera signé avec Blandine OLLARD pour cet emploi réparti sur 12 mois à compter du 1^{er} février 2023.

11 Voix pour

2/ Création de deux numéros sur la Route de Charolles :

Une demande a été faite par le garagiste de La Gare car un seul numéro a été créé pour le site mais il donne l'accès privé à 3 structures différentes.

Pour simplifier les démarches administratives des 3 structures, chacune aura son numéro :

Route de Charolles : création no 944 et 946.

11 Voix pour

3/ Subvention exceptionnelle et ponctuelle à l'association de la cantine : CASBA :

Vendredi 13 janvier à 18h30, Didier ROUX, Valérie PILLOUX et Patrick BOUILLON, maire de Lugny les Charolles, ont rencontré les membres de la CASBA à la demande de ces derniers, pour parler de l'avenir budgétaire immédiat de la cantine. Avec l'augmentation du prix des matières premières, la CASBA voit fondre sa réserve de trésorerie et elle doit trouver un supplément de financement pour l'année scolaire 2022.2023. En complément de ce que pourra rapporter les manifestations prévues d'ici la fin de l'année scolaire : Loto et Kermesse.

Après discussions, le conseil décide un soutien supplémentaire à l'association dans cette période difficile. Il alloue une aide exceptionnelle et ponctuelle de 2 000€ pour leur venir en aide. Le versement aura lieu dès que la commune de Lugny les Charolles aura pris la même décision de versement de 2 000 €, ce qui est prévu dans les prochains jours.

11 Voix pour

Divers :

1/ Point sur le paiement des loyers à mi-janvier :

L'état de paiement des loyers des locataires de la commune est présenté au conseil municipal.

2/ Patrimoine communal culturel :

Les demandes de subventions au Département, à l'Etat et la Communauté de Communes ont été faites.

3/ Compte rendu de la réunion avec les membres de la CASBA :

Voir délibération no 3

4/ Compte rendu de l'Assemblée Générale de l'association « Les Amis de la Médiagora » :

Elle a eu lieu le samedi 14 janvier à 11h00.

Joëlle SAMPAIX fait un compte rendu détaillé et précis des événements qui ont eu lieu en 2022 ; mais aussi ceux très nombreux prévus pour 2023 dont le thème sera celui de l'Eau.

5/ Bulletin municipal 2022 :

Valérie PILLOUX fait le point sur son avancée dans la rédaction du bulletin.

6/ Coin propre : container supplémentaire :

Dans le cadre de l'extension des consignes de tri, le Grand charolais a l'opportunité de rajouter une ou plusieurs colonnes Emballages sur les communes desservies en Apport Volontaire. C'est le cas pour la commune de St Julien de Civry.

Le vendredi 20 janvier à 10h00, Monsieur le Maire, Valérie PILLOUX et Serge BERTILLOT ont rencontré Sébastien GRUMEL de la Communauté de Communes Le Grand Charolais pour étudier une ou plusieurs pistes afin de créer un point d'apport supplémentaire sur la commune et ainsi compléter et renforcer l'offre d'accès aux bornes de tri pour les usagers.

Après discussions et analyse de toutes les possibilités, le conseil municipal est favorable à l'ajout de containers sur le point de collecte actuel plutôt que de créer un point d'apport supplémentaire.

7/ Plantation des arbres :

Le samedi 4 février 2023 est proposé pour faire les plantations vers la mare à Chevagny à partir de 13h30.

8/ Population en vigueur au 1^{er} janvier 2023 :

L'Insee a transmis son estimation :

Population municipale : 489

Population comptée à part : 14

Population totale : 503 habitants

9/ Plan du logement de la mairie :

L'entreprise DEVERCHERE a transmis l'avant-projet no 4 avec les modifications demandées par le conseil municipal. Cet avant-projet est adopté.

10/ PLUi : point sur la réunion de travail :

Les membres de la commission communale devaient se réunir le vendredi 13 janvier à 20h30 pour étudier :

- Le cahier de compte-rendu des entretiens,
- Le plan travaillé lors de cet échange
- La légende liée à cette cartographie,

La réunion a été annulée. Une date ultérieure sera fixée.

11/ Budget 2023 : réunion de la commission :

Les devis investissements seront à donner à Catherine pour début février.

Didier ROUX propose de réunir la commission budget le vendredi 17 mars à 18h00.

12/ Proposition spectacle à l'école :

Christine LAVEDER propose d'intervenir à l'école autour d'un spectacle « Les ombres la nuit » pour un budget de 633 € TTC. Le conseil municipal est favorable à cette proposition qui s'adresse aux enfants de CP et de CM. Il prendra en charge la moitié de ce coût, l'association des parents d'élèves ayant gentiment accepté de financer l'autre moitié.

13/ Demande du Club des Jeunes Anciens :

Le groupe mémoire souhaite se réunir en dehors de l'après-midi jeux et demande à avoir la salle de la mairie une ½ journée supplémentaire par mois. Il est proposé de prêter la salle de la mairie et le conseil donne son accord.

14/ Marchés de travaux publics :

L'association des Maires de Saône et Loire a transmis une note pour informer que jusqu'au 31 décembre 2024 inclus, les acheteurs peuvent conclure un marché de travaux sans publicité ni mise en concurrence préalable pour répondre à un besoin dont la valeur estimée est inférieure à 100 000 euros hors taxes.

15/ Netcom : révision des contrats :

La commune s'est engagée pour la téléphonie avec Netcom et le contrat se termine en aout 2023.

La société propose des tarifs nouveaux (économie de 570 € TTC / an) avec un engagement de 24 mois.

Le conseil municipal valide cette nouvelle offre.

16/ Cesam 71 :

Joëlle SAMPAIX explique que la Médiagora a signé une charte avec le département pour l'opération CESAM 71. Cette prestation est un nouveau service culturel en ligne et gratuit pour tous les adhérents de la Médiagora. Il permet de profiter de ressources culturelles :

- s'informer avec la presse
- lire des romans
- écouter de la musique
- apprendre une langue
- raconter des histoires aux enfants
- se former
- regarder des films et des documentaires
- suivre des cours en ligne

17/ Garderies :

Le personnel en charge des garderies demande s'il est possible de prévoir dans le budget l'achat de nouveaux jeux. Un budget de 120 euros TTC est alloué.

18/ Cinéma de Plein Air :

Avec plus de 1 000 spectateurs lors de la 1ère Edition du Grand Ciné, les élus du Grand Charolais ont validé le renouvellement du projet de cinéma de plein air sur la période estivale 2023.

La commune doit se prononcer avant le 17 février si elle souhaite renouveler l'opération. Le conseil donne son accord, propose de concourir à nouveau avec la commune de Prizy, et proposera l'emplacement du terrain de pétanque éventuellement.

Questions diverses :

1/ Carte remerciement décès Claudius EMORINE :

Didier ROUX fait part de la carte reçue à la mairie.

2/ Arrêt Laurence AUGAGNEUR :

Didier ROUX fait savoir qu'elle est prolongée jusqu'au 11 février et que son remplacement continue d'être assuré par Edith CLEMENT.

La séance ordinaire du vendredi 20 janvier 2023 est levée à 23h30.

Vendredi 17 février 2023 :
Réunion de Conseil Municipal à 20h30

Didier ROUX

Valérie PILLOUX

Patrice MAILY

Serge BERTILLOT

Valérie AUPECLE

Armand BRIGAUD

Delphine DUCERF

Jean-Marc DURY

Didier FENEON

Magali MATHIEU

Joëlle SAMPAIX

Procurations :

Armand BRIGAUD à Valérie PILLOUX :

Jean-Marc DURY à Didier ROUX :